

Bulletin municipal

Décembre

2019

L'église « Notre Dame de Chagnat »



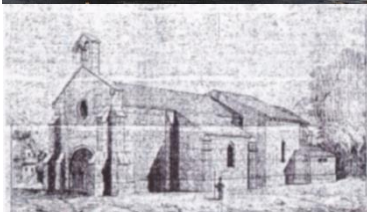
L'église Saint Rémy, située à côté du cimetière, dont la nef s'étendait vers celui-ci a disparu depuis fort longtemps. Elle était l'église paroissiale jusqu'au concordat de 1801. L'église Notre Dame de Chagnat devient alors l'église paroissiale de Saint Rémy de Chagnat.

La nef date du XIII^e siècle (ainsi que les ferrures de la porte).

Quatre chapelles s'ouvrent sur la nef :

La chapelle Notre Dame de Lourdes, la chapelle de la Sainte Vierge, la chapelle des Matharel et la chapelle Saint Rémy (*de la gauche vers la droite en entrant*).

L'église aurait eu trois clochers, une gravure la représente avant la réalisation du clocher actuel qui date de la fin du 19^e avec un clocher peigne ou mur. Le passé antérieur du canton de Sauxillanges dans son ouvrage fait un état d'un clocher central.



Les vitraux du chœur ont la particularité de représenter côte à côte Jésus adulte et la vierge Marie, sa mère.

Ils ont été réalisés par un artisan verrier originaire de la région vers 1850.



On y trouve des fonts baptismaux dont le couvercle est surmonté d'une statue représentant le baptême de Jésus par Saint Jean Baptiste (XIX^e siècle)

Ici joliment coloré par un rayon de soleil à travers les vitraux.

Par arrêté du préfet de région du 21 août 1989 l'église est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Cette inscription concerne l'ensemble de l'église y compris l'autel extérieur à l'exception du clocher. (*L'église est inscrite sous le nom d'église paroissiale Saint Rémy*)

Le mot du maire.

Chagnatoises, Chagnatois,

Nous voici arrivés à l'aube des prochaines élections municipales, ces années sont passées très vite et ont vu notre village évoluer.

Je tiens à remercier l'équipe municipale et le personnel communal pour leur implication.

En cette fin d'année, comme je vous l'avais annoncé en juillet, les constructions dans le lotissement des Peupliers sont sorties de terre, et en début d'année toutes les ventes seront réalisées.

Sur le hameau de La Malotière, la reprise d'un réseau a été faite, une nécessité vu la vétusté de celui-ci.

Un mot sur l'Agglo Pays d'Issoire qui se voit imposer la compétence eau et assainissement, de ce fait le budget assainissement de la commune passera sous sa coupe.



En cette fin d'année je vous souhaite d'excellentes fêtes à tous, une bonne année et surtout une bonne santé.



*La municipalité
Vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année
et une bonne année 2020*

2020

*La cérémonie des vœux aura lieu
le samedi 11 janvier 2020 à 18 h 30
à la salle polyvalente.*

Monsieur le maire vous présentera ses vœux.

*Les associations de la commune
présenteront leurs activités.*

*Nous serons heureux de vous compter
parmi nous et
nous vous attendons nombreux
pour ce moment de partage.*

Informations.

✓ *Lotissement « des Peupliers »*

A ce jour, sur les 11 terrains disponibles 8 ventes sont passées, les 3 dernières seront actées début 2020. Des demandes de subvention pour la voirie de l'Eau Mère ont été faites.

✓ *Personnel communal*

Un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe est créé au 01/12/2019, suite à la réussite au concours de Mme Annick **WALTER**.

✓ *Travaux*

- En raison de la vétusté du réseau pluvial, des travaux étaient nécessaires place de l'Amitié, à la Malotière pour mettre fin aux inondations à répétition subies par les riverains. Les travaux ont débuté mi-novembre et sont terminés. Une demande de subvention DETR a été déposée.
- Les travaux d'enfouissement des réseaux secs rue de la Victoire devraient voir leur achèvement au 1^{er} trimestre 2020.
- L'entretien des gouttières des deux bâtiments (mairie et anciennes écoles), nettoyage et soudures : devis ATILLA 1035,88 € TTC



✓ *Scolarité*

- Pour les besoins de la cantine et de la salle polyvalente une chambre froide de 400 l. a été installée à la place de l'ancienne qui présentait des signes de faiblesse.
- Une convention pour 1 an est passée avec la ligue de l'enseignement pour une lecture par semaine. Montant 60€. Lire et faire lire, opération réalisée par des bénévoles.

✓ *Divers*

La commune adhère à l'ADIT63 en remplacement de WEB 63 pour assurer l'hébergement et la maintenance du site de la commune ainsi que la préservation du nom de domaine. Montant de 210€

✓ *Repas des aîné(es)*

Le dimanche 1^{er} décembre, le conseil municipal a invité les aînés au traditionnel repas de fin d'année.

M. le Maire a souhaité la bienvenue aux participants, puis il a remercié les membres de la commission pour leur travail et la préparation de cette journée.



Après un excellent repas pris dans la bonne humeur et qui a permis aux convives de deviser sur leurs souvenirs et de papoter sur les dernières nouvelles. A la fin du repas un couple de musiciens chanteurs, possédant de nombreux talents, ont proposé à l'assemblée de chanter avec eux.



Certains se sont même essayés à la danse.

La manifestation s'est terminée en fin d'après-midi. Les participants se sont quittés contents de s'être rencontrés et ravis de cette journée.

Ils se sont jurés de revenir l'année prochaine.

✓ *Commémoration du 11 novembre*

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1919 à laquelle a été associée l'hommage à tous les « Morts pour la France » s'est déroulée par un temps particulièrement clément.

Elle a débuté par le dépôt d'une gerbe par deux administrés

Puis M. le Maire et Mme le 1^{er} adjoint ont lu le message de Mme Geneviève **DARRIEUSSECQ** secrétaire d'état auprès du ministre des armées.



L'hommage aux Morts pour la France en opérations extérieures a été rattaché au 11 novembre cette année.

(Depuis 1963, 549 soldats sont morts pour la France en opérations extérieures)

La cérémonie s'est achevée par la minute de silence en hommage aux Morts pour la France.

✓ *Echos d'école*

Début d'année dynamique !

Alors que 13 nouveaux petits faisaient leur rentrée en septembre, les élèves de GS, CP, CE et CM ont travaillé sur un projet musical. Dans le cadre du festival du TRAC de Sauxillanges, les élèves de la classe de grande section - CP de Saint Rémy de Chagnat, ainsi que tous ceux de Saint Jean en Val, ont pu bénéficier de 4 interventions d'une comédienne. Brigitte Maurice a ainsi fait travailler les CE et CM sur la mise en voix de textes, alors que leurs camarades de Saint Rémy de Chagnat préparaient un paysage sonore pour les accompagner.

La réunion de ces différents travaux a donné lieu à une petite représentation commune aux trois classes, à la salle des fêtes de Saint Rémy de Chagnat.



✓ *Sainte Barbe*

Le 7 décembre les sapeurs-pompiers du centre de première intervention se sont réunis avec leur famille et leurs anciens pour honorer leur Patronne « Sainte Barbe »



A cette occasion le diplôme d'équipier de sapeur-pompier Volontaire a été décerné au sapeur Baptiste SAUVANT.

Il a également reçu la distinction de Sapeur de 1^{ère} classe.

Au 7 décembre 2019, le centre totalise 108 interventions, soit 30 de plus qu'au cours de l'année 2018.



Le Centre de Première Intervention de l'Eau Mère est toujours à la recherche de nouvelles personnes souhaitant les rejoindre.

Activités des associations

✓ *L'amicale de l'eau mère.*



L'amicale de l'eau mère réunit les différentes générations de sapeurs-pompiers (retraités et actifs)

Elle organise différentes activités, concours de pétanque et de belote. Ici le concours de belote en novembre, cette manifestation rencontre toujours un franc succès auprès des amateurs.

Pour 2020 l'amicale reproduira ses différentes activités, les dates sont encore à définir.

Les sapeurs-pompiers de l'eau mère remercient les habitants de la commune pour leur accueil.

Les membres de l'amicale vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année,

Et surtout une bonne année 2020

✓ *Les donneurs de sang bénévoles*



Les donneurs de sang bénévoles ont animé 4 récoltes sur l'année, avec 284 dons au total.

L'organisation des collectes n'est possible que grâce aux bénévoles.

L'association tiendra son assemblée générale en début d'année. Si vous avez un peu de temps n'hésitez pas à venir

les aider. Cette année ils vont à nouveau assurer 4 collectes en espérant encore plus de dons

Les dates des collectes 2020



- Vendredi 21 février
- **Mardi 12 mai**
- Vendredi 31 juillet
- Vendredi 27 novembre

Président M. Marcel **BEGON**.

✓ *Le club rencontre et gaieté*

Le club « rencontre et gaieté » toujours très actif avec l'organisation du bal du 14 juillet,

Le 17 août son expo vente et le 18 août le point fort la traditionnelle brocante qui rencontre toujours un grand succès, avec près de 150 exposants.



Puis, le 11 novembre, la foire aux marrons qui par un temps clément a également rencontré un vif succès, les visiteurs ont pu apprécier le bourru.

A ces activités il faut rajouter les thés dansants du 15 septembre et du 11 novembre qui clôturait la foire aux marrons



Présidente :

Mme Danielle **VEYRIERES**

Calendrier des manifestations à venir.

- Dimanche 12 janvier : Loto
- Dimanche 22 mars : Thé dansant
- Mardi 14 juillet : Thé dansant
- Samedi 8 août : Expo-vente
- Dimanche 9 août : Brocante
- Dimanche 20 septembre : Thé dansant
- Mercredi 11 novembre : Foire aux marrons - Bal

✓ *Les amis de l'école*

Créée en 1989 cette association a vu le jour grâce à des parents d'élèves motivés et désireux d'apporter leur soutien au « RPI St Rémy/St Jean ».

Elle a pour objectif de collecter des fonds, grâce à divers événements organisés tout au long de l'année.

Le but est d'aider les enseignants à finaliser leurs projets et à améliorer le quotidien des enfants.

Les activités prévues pour 2020 sont :

Dimanche 9 février : Après-midi ludique, (*découverte de jeux de société*).

Samedi 7 mars : Carnaval, (*défilé des enfants costumés à Saint Rémy de Chagnat*).

Dimanche 12 avril : Chasse aux œufs de Pâques,

Vendredi 1^{er} mai : Vente de muguet,

Dimanche 10 mai : Vente de plants et de fleurs,

Dimanche 7 juin : Bourse aux vêtements d'été,

Fin juin : Kermesse.

Si vous voulez nous rejoindre, si vous êtes intéressés, ou si vous souhaitez tout simplement vous informer, vous pouvez contacter la présidente : Mme **CUSSALGRAS**.

Cette association s'emploie à améliorer la vie des élèves du RPI Saint Rémy/ Saint Jean

Après la remise des calculettes aux élèves qui quittaient le RPI pour rejoindre le collège.

Elle a organisé une bourse aux vêtements et jouets.



Un bal suivi du marché de Noël.

Elle vous donne rendez-vous en 2020 pour renouveler ces activités.

Quelques chiffres pour l'année 2019 :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Participation à la sortie ski : 250 €.- Sortie opéra Saint Jean et Saint Rémy : 400 €- Goûter de Noël, spectacle et cadeaux : 999,19 €- Calculatrices et goûter : 240,47 €- Organisation aux œufs de Pâques : 200€ | <ul style="list-style-type: none">- Don pour St Rémy de Chagnat : 150€- Don pour St Jean en Val : 150€- Brioche des rois : 104€- Achat de matériel (trottinettes, tricycles) : 261€ |
|--|--|

Les membres de l'association vous remercient pour votre accueil lors du passage des calendriers.

Les amis de l'école vous souhaitent un bon Noël et une bonne année 2020

✓ *Club Sportif*

Le club propose des séances de gym d'entretien le mercredi soir à 20 h 30 à la salle polyvalente de la commune.

Les séances variées guidées par une animatrice, elles se déroulent dans une ambiance sympathique.

Présidente : Mme Dominique FIORENTINO
tél : 04 73 71 06 82



Photo d'archive

Etat civil

✓ *Nouveaux arrivants*



M. et Mme **HISSLER** Adrien, Marjorie et leur fille Milla, 8 lotissement de l'Eau Mère.



M. et Mme **JABRANE** Ayoub, Hakima et leurs 3 enfants, chemin des Fours à Chaux.



Mme **LANGLAIS** Catherine, 3 impasse des Chauchères.

La municipalité leur souhaite la bienvenue.

Note : Nous nous excusons si nous avons oublié des nouveaux arrivants mais certains d'entre vous restent des inconnus pour nous. Si vous avez de nouveaux voisins n'hésitez pas à les inciter à passer en mairie ils feront ainsi connaissance avec la secrétaire et la préposée de l'agence postale communale. Ils pourront aussi avoir toutes les informations nécessaires à la vie de notre commune.

✓ *Mariages*



Mme **ANOUNE ELASSILI** Audrey et M. **GODART** Sébastien, le 17 août 2019



Mme **LEDROIT** Caroline et M. **VERCELLINO** Julien, le 21 septembre 2019



Mme **CLAVEL** Hélène et M. **BONNAFOUX** Florian, le 28 septembre 2019

✓ *Pacte Civile de solidarité (PACS)*



- Mme **MONTMORY** Mégane et M. **BONNETTE** Xavier le 29 juillet 2019

La municipalité leur adresse ses félicitations

✓ *Naissances :*



- 👣 Tiago né le 26 juillet de Mme **ONCLERCQ** Ludivine et M. **MONTEL** Alexandre, 11 rue des Vignerons
- 👣 Alosia née le 29 juillet de M. et Mme **SARRON** Alexandre et Annaël, rue de Bansat à la Malotière
- 👣 Giulia née le 08 août de Mme **PIRES** Magalie et M. **MARZULLO** Silvestro, 4 rue de la Plaine
- 👣 Léna née le 10 septembre de Mme **CUSSALGRAS** Angélique et M. **SOULIS** Guillaume, rue des Petits Communaux
- 👣 Rafaël né le 05 novembre de Mme **PERINET** Joséphine et M. **MAIO** Micael, rue des Petits Communaux

La Municipalité félicite les heureux parents

✓ *Memento :*

Mairie :

- Ouverture au public :

Lundi : 09 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 18 h 30
Mardi : 09 h 00 à 12 h 00
Mercredi : 09 h 00 à 12 h 00
Jeudi : 09 h 00 à 15 h 30
Vendredi : 09 h 00 à 12 h 00

Tél : 04 73 71 00 09

Fax: 09 85 77 77 58

Mail : stremydechagnat@free.fr

- Permanence de Monsieur le maire :

Lundi après-midi
Mercredi matin

- Permanence des adjoints :

Samedi matin de 09 h 00 à 11 h 00

Agence postale communale :

- Horaires : Lundi : 13 h 30 à 16 h 30
Mardi : 08 h 30 à 12 h 30

Jeudi : 08 h 30 à 13 h 30

Vendredi : 08 h 30 à 12 h 30

Agglo Pays d'Issoire :

20 rue de la liberté 63504 Issoire cedex

04 15 62 20 00

Services divers :

- Services de maintien à domicile : 04 15 62 20 01
- ADMR Sauxillanges Association du service à domicile et à la personne 04 73 96 87 96
- CLIC Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique : 04 73 89 67 38
- Trésor Public d'Issoire 04 73 89 15 78
- Déchetterie Sauxillanges 04 73 96 88 92
 - Horaires : Mardi à vendredi 10 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00
 - Samedi 09 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00

Collecte des déchets :

- Les déchets recyclables : (bac bleu ou couvercle jaune), le mardi des semaines paires (sortir les bacs le mardi matin)
- Les déchets non recyclables : (bac gris), le mercredi de chaque semaine (sortir les bacs le mardi soir car le ramassage des déchets se fait tôt le mercredi matin)

Santé Sécurité :

- Gendarmerie de Sauxillanges : 04 73 96 81 55
- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- URGENCES (à partir d'un portable) : 112

R.P.I. Saint Rémy de Chagnat/Saint Jean en Val :

- Ecole de Saint Rémy : 04 73 71 08 18
- Ecole de Saint Jean : 04 73 96 82 39